

L'ENVIRONNEMENT ET L'ACTION HUMANITAIRE

Dates :	du 17 au 18 janvier 2023
Durée :	2 jours en distanciel, 7 heures d'engagement par jour
Langue :	Français
Présentiel/en ligne :	Formation en distanciel
Niveau :	Intermédiaire

Cette formation vous donnera les concepts, méthodes et outils pour comprendre et anticiper les impacts de l'action humanitaire sur l'environnement et, ainsi, opérationnaliser une démarche environnementale au sein de vos projets humanitaires.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les participants sont en mesure de :

- Comprendre ce qui est en jeu dans l'interaction entre une crise humanitaire, l'environnement et l'action humanitaire ;
- Promouvoir l'intégration de l'environnement dans l'action humanitaire au sein de l'organisation (et éventuellement auprès des bailleurs) grâce à la compréhension des défis et des leviers, au plaidoyer et à de la sensibilisation interne ;
- Décrire les éléments clés d'une démarche environnementale au sein d'une organisation ;
- Acquérir les réflexes méthodologiques et se poser les bonnes questions pour intégrer l'environnement à chaque étape du cycle de projet ;
- Identifier et proposer des bonnes pratiques pour réduire l'impact environnemental des programmes et des bureaux ;
- Maîtriser des outils, comme NEAT+, pour réaliser des études d'impact environnemental des projets.

Contenus

- Les concepts clés de l'environnement dans l'action humanitaire ;
- Impacts environnementaux de l'action humanitaire et mesures de mitigation (catégorisation des impacts, exemples de ce qui est mis en place sur le terrain) ;
- État de l'art des questions environnementales dans le secteur humanitaire (bailleurs, agences UN, organisations internationales, standards) ;
- Outils d'évaluation environnementale (atelier spécifique sur l'utilisation de l'outil NEAT¹) ;
- Approche environnementale d'une organisation (identification des blocages, leviers, etc.).

Public cible

Cette formation s'adresse aux professionnels du secteur de la solidarité internationale qui participent au montage, à la mise en œuvre, au financement, à la logistique, au suivi et/ou à l'évaluation de projets de réponse aux crises (par exemple : chef de projet, chargé de suivi de financements et des partenariats, chargé de suivi & évaluation, directeurs, logisticiens, etc.).

¹ <https://www.eecentre.org/resources/neat/>

Prérequis

Posséder une expérience confirmée dans le secteur humanitaire ou de développement ; maîtriser la gestion du cycle de projet ; maîtriser la langue française (écrit, lu, parlé).

Organisation

Date et durée de la formation

La formation déroulera du mardi 17 au mercredi 18 janvier 2023 pour une durée totale de 14 heures.

Les horaires sont les suivants :

- De 9h30 à 13h00
- De 14h00 à 17h30

Le temps d'engagement des apprenants est de 7 heures par jour, pour un total de 14 heures.

Lieu de formation

La formation est délivrée en distanciel sur la plateforme d'apprentissage en ligne du Groupe URD.

Nombre de stagiaires prévus

La formation est organisée pour un effectif maximum de 26 apprenants.

Modalités de déroulement

La formation est délivrée en distanciel.

Références des formateurs

Les diplômes, titres ou qualités de la personne chargée de la formation sont indiqués ci-dessous :

- Aline Hubert (diplômée de Masters en hydrogéologie et en géographie / Chargée de recherche et d'évaluation, référente Environnement au Groupe URD)

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation est construite autour d'un séquençage logique de modules. Chacun des modules enseignés propose des apports théoriques qui sont mis en application à travers la réalisation de cas pratiques (exercices, études de cas, mises en situation, etc.). Divers documents et supports pédagogiques sont remis aux participants en fin de formation.

Les intervenants du Groupe URD sont tous des pédagogues reconnus et forts d'une solide expérience professionnelle des divers thèmes abordés durant la formation. Les membres de l'équipe pédagogique ont participé à une formation de formateurs et de l'apprentissage pour adultes, et bénéficient d'une revue des apprentissages et du coaching individualisé réguliers.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation

Une feuille d'émargement est signée, au fur et à mesure du déroulement de la formation, pour chaque demi-journée de formation.

Modalités d'évaluation

Modalités de contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances et le suivi des acquis se fait à travers différents types d'évaluation (séances de revue des apprentissages, tests, QCM, sondage, questionnaire d'autoévaluation, etc.) dans

l'objectif de consolider les connaissances en cours d'acquisition et d'auto-évaluer le niveau d'atteinte des objectifs pédagogiques et l'évolution des acquis.

Évaluation de satisfaction à la fin de la formation

- Un formulaire d'évaluation de satisfaction est rempli par chaque apprenant en fin de formation. Cette évaluation « à chaud » permet de capitaliser les retours des apprenants, et leur appréciation du niveau d'atteinte des objectifs pédagogiques et de l'impact supposé sur leurs pratiques, ainsi que de la pertinence du contenu et du séquençage, des supports pédagogiques, l'environnement et l'organisation de la formation.

Attestation de fin de formation

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera remise à chaque apprenant, sous réserve d'une présence continue, attestée par le *reporting* du suivi d'achèvement des activités.

Dispositions financières

Frais de formation

- | | |
|-------------------------------|---|
| Tarif « Entreprise » = 480 € | Inscription avec prise en charge financière par l'employeur ou par un autre organisme (p.ex. : OPCO, Pôle emploi, etc.) |
| Tarif « Individuel » = 255 €. | Inscription à titre individuel sans prise en charge |

Frais annexes

Les frais annexes (communications, restauration, hébergement, transport), facultatifs, sont à la charge des apprenants.

Comment s'inscrire ?

Étape 1 : Candidater

Pour soumettre une demande d'inscription à la formation, remplissez le formulaire d'inscription en ligne. La date limite est fixée à trois semaines avant le début de la formation.

- ➔ Consultez l'agenda sur notre site Internet : www.urd.org/fr/actualite/prochaines-formations-a-lagenda/ ;
- ➔ Consultez la page Internet de la formation visée ;
- ➔ Cliquez sur le bouton orange « S'inscrire ici » et remplissez le formulaire d'inscription en ligne.

Dans le cas où votre candidature répond aux prérequis nécessaires, vous recevrez un e-mail précisant que **vous êtes pré-inscrit·e** à la formation avec un contrat (ou une convention) de formation à nous renvoyer signé.

Pour toute question relative à une situation de handicap, merci de contacter Isabelle Dupuis-Joubin (idupuis-joubin@urd.org).

Étape 2 : Finaliser votre inscription

Pour valider votre demande d'inscription, il vous sera demandé de nous renvoyer le contrat de formation (ou convention de formation si vous bénéficiez d'une prise en charge financière) et de régler l'intégralité des frais de formation.

- ➡ Renvoyez votre contrat de formation (ou convention de formation) signé à : formations@urd.org ;
- ➡ Réglez l'intégralité des frais de formation (ou envoyez-nous une copie de l'accord de financement en cas d'une prise en charge financière par votre employeur, OPCO, Pôle emploi...).

Virement bancaire	Coordonnées bancaires du Groupe URD
Établissement	Crédit Agricole Sud Rhône Alpes Agence Buis les Baronnie
Adresse	17 Boulevard Aristide Briand, 26170 Buis-Les-Baronnies
Tél	+33 (0)4 75 28 90 36
N° de compte	13906 00123 85002515607 20
IBAN	FR76 1390 6001 2385 0025 1560 720
SWIFT/ BIC	AGRIFRPP839
Tous les frais bancaires seront pris à la charge du participant.	
Chèque	Envoyez un chèque à l'ordre de "Groupe URD" par courrier à l'adresse Groupe URD, La Fontaine des Marins, 26170 PLAISIANS, France.
Paypal	Effectuez un transfert d'argent sur le site www.paypal.com . L'identifiant du Groupe URD est administration@urd.org

À réception du contrat signé et du règlement des frais de formation (ou de l'accord de financement), vous recevrez un e-mail précisant que **vous êtes inscrit·e** à la formation.

Étape 3 : Se préparer pour le démarrage de la formation

Dix jours avant le début de la formation, vous recevrez un e-mail de convocation avec toutes les informations pratiques.

Date limite d'inscription :

Le Groupe URD se réserve le droit d'annuler la formation si un minimum de 8 participants n'est pas atteint 10 jours avant le début de la formation. Le nombre maximal de participants est de 20 personnes.

Se tenir informé·e

Les informations relatives aux sessions de formation sont régulièrement mises à jour sur notre site Internet : www.urd.org/fr/activites/formation/

Abonnez-vous à la newsletter Infos formations en écrivant à Anna Lear : formations@urd.org

Vous avez une question ? Envoyez un e-mail à Anna Lear : formations@urd.org